

EDITO

PUY SAINT-ANDRÉ
EN PRATIQUECONTACT ET HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC

644 route du Canal
Le Chef-Lieu
05100 Puy Saint André
—
T. 04 92 20 24 26
mairie@puysaintandre.fr
Lundi > 9h à 12h
Mercredi > 9h à 12h
Jeudi > 9h à 12h

Cette gazette de mi-mandat me donne une belle occasion de saluer le travail des membres de l'équipe municipale, des agents qui nous accompagnent, et de tous les bénévoles qui participent aux nombreux ateliers.

Je vous invite à prendre le temps de savourer chaque article pour apprécier le travail que nous accomplissons ensemble, des rives de la Durance au sommet du Prorel. Ce printemps fourmille de réalisations concrètes qui portent déjà leurs fruits.

Tout en haut du territoire, le Restaurant de Serre Blanc fait l'objet d'une très grande attention devant la fragilité de son alimentation en eau. En descendant un peu dans les alpages, l'Association Foncière Pastorale prépare l'accueil du berger et de sa famille. Dans la Réserve Naturelle Régionale des Partias, on compte, on observe, et on se prépare à fêter toute cette beauté naturelle. A Puy Chalvin, le groupe retenu pour l'habitat participatif trouve ses marques. La Cabane de Sachas ouvre ses portes plus tôt, et pour plus longtemps. Le Chef-Lieu s'apprête à accueillir de nouveaux habitants dans deux nouveaux appartements communaux, superbement aménagés, et l'opération « Adopte un arbre » est un succès. Au Clos du Vas et à Pierre Feu, la création d'une nouvelle place est lancée et une ligne de bus régulière nous connecte à Briançon du lundi au vendredi.

Au bord de la Durance, le centre de tri des déchets du bâtiment est abandonné par la filière du BTP mais d'autres projets se dessinent déjà à Pont La Lame avec les acteurs économiques du territoire. Le Schéma directeur du réseau d'eau potable qui dessert la commune de haut en bas est finalisé : il marque le lancement des travaux de remplacement des canalisations fuyardes.

La réussite et le sens de chacune de ces actions sont le fruit du travail de toute une équipe. Et c'est pour moi un grand plaisir de vous le faire partager à travers cette nouvelle gazette.

Bonne lecture.

Estelle Arnaud, Maire de Puy Saint-André

FRANCE
SERVICES

Tous les 1^{ers} jeudis du mois de 9h30 à 11h30.

Sur rdv, prise de rdv au 04 92 45 45 85.

Salle des associations, Mairie du Chef-Lieu

2 ordinateurs : un pour l'agent France Services et un pour le particulier.

Agents formés par les partenaires représentés dans l'espace France Services.

HORAIRES DE FS À BRIANÇON :

- > Lundi 9h-12h45 > 14h-16h30
- > Mardi 14h-16h30
- > Mercredi 9h-12h45 > 14h-16h30
- > Jeudi 9h-12h45
- > Vendredi 9h-12h45 > 14h-16h15

ÉTAT
CIVIL

DÉCÈS

- Yvette Barnéoud-Rousset
le 30-11-2022.

- Simone Rosalie Barnéoud-Rousset
le 14-04-2023.

- Lydie Barnéoud-Rousset
le 28-12-2022.

LA
GAZETTE

VOS REMARQUES

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires et vos remarques sur le contenu de la Gazette à :
accueil@puysaintandre.fr

LA
GAZETTE

VOUS ATTEND...

Habitants, le comité de rédaction de la Gazette vous attend ! **Rejoignez-nous pour l'élaboration du prochain numéro à paraître à l'automne.**

Véro, Pascale, Suzy & Estelle



« On ne connaît la valeur de l'eau que lorsque le puits est à sec ».



En ce 21^{ème} siècle, après un peu plus de 2 décennies, il faut se rendre à l'évidence, le réchauffement climatique est bien là et le sujet de l'eau va devenir critique. En effet, un fait va s'imposer, il va falloir gérer l'eau de manière rigoureuse car elle risque de devenir rare et, parallèlement, il faut bâtir un nouveau modèle d'utilisation de cette ressource. Il faut prendre conscience qu'on ne peut plus utiliser l'eau en croyant que cette ressource est disponible en quantité illimitée.

Après ce préambule, qu'en est-il de la situation sur notre territoire ?

Petit rappel sur la pluviométrie : entre 2019 et 2022, celle-ci est en baisse importante, elle passe de 775 mm en cumulé sur l'année 2019 à 468 mm en 2022. Pour mémoire, en 2020 c'était 630 mm et en 2021 605 mm.

Entre janvier et septembre, la pluviosité moyenne habituelle est d'environ 550 mm, elle a été de 290 mm sur la même période en 2022. Il faut donc s'attendre à ce que ces événements se produisent régulièrement. A noter également que pendant l'été 2022, la fontaine de Saouto s'est arrêtée de couler pendant plusieurs semaines et que l'étiage de la source de Pré Couteau n'a jamais été aussi bas ces dernières années.

Maintenant, nous arrivons devant une période de grands travaux sur le réseau d'eau de la commune. Il a fallu, dans un premier temps, mettre à jour le schéma directeur, ce qui a retardé les demandes de subventions, mais nous pensons pouvoir commencer ces travaux au mieux au second semestre, au plus tard au printemps 2024. Il s'agit de changer un certain nombre de canalisations qui sont obsolètes et fuyardes sur le chef-lieu et sur le Clos du Vas, de remettre en état certains regards, de sécuriser les ouvrages (brises charges, réservoirs, pérenniser le système de réduction du prélèvement dans le milieu naturel et solutionner le problème des risques de pollution accidentelle de l'eau).

L'ensemble de ces travaux nécessite un investissement d'environ 300 000€. La commune devra probablement souscrire un emprunt pour les financer, sur une assez longue période, afin de limiter les charges annuelles.

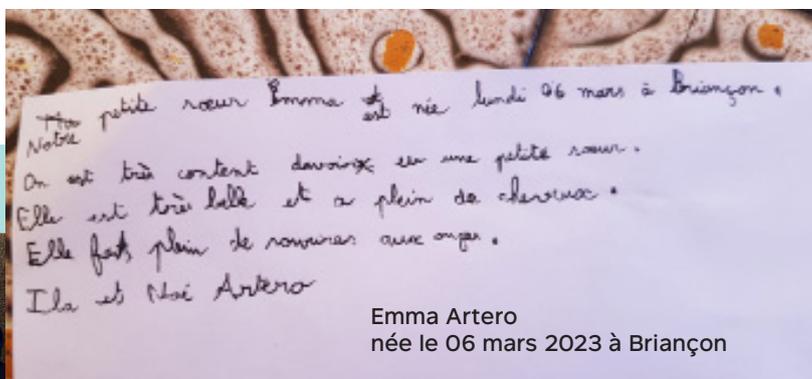
En conclusion, actuellement nous avons réduit de 53% le prélèvement dans le milieu naturel, il reste à gagner encore 25% pour arriver à un résultat satisfaisant.

Sur la distribution, après réparation des plus grosses fuites, nous devrions gagner près de 30% de rendement assez facilement, ce qui représenterait une économie supplémentaire de 21000 m³/an et qui nous permettrait de livrer un réseau à 65% de rendement (exigence de l'Agence de l'eau) en 2026.

Michel CAMUS

ÉTAT
CIVIL

NAISSANCES



Emma Artero
née le 06 mars 2023 à Briançon

Sacha Niermont
né le 27 janvier 2023 à Briançon

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



MERCREDI, C'EST MARCHÉ

A 8h40, RDV à l'entrée du Villaret pour prendre la navette.

Gabi est déjà installée, toujours à la même place. Elle est de Puy Richard, en tête de parcours.

A Puy Saint-André, il y a les fidèles : Arlette et Marcel, Sylvie, et les occasionnels : Patricia, René, parfois un vacancier.

Prochain arrêt Le Pinet : 2 habitantes munies d'un caddie.

Tout le monde échange des salutations, les dernières nouvelles (la famille, la santé, le temps...un peu de politique!)

Les chauffeurs : c'est la surprise ! Ça change tout le temps : il y a les bavards, les prévenants, les taiseux.

Les arrêts, c'est à la demande : place de l'Europe, devant le marché, à la Caisse d'Épargne pour prendre des sous.

Avant de descendre, nous nous mettons d'accord sur les arrêts du retour : marché, Blackjack, rond point Jullien.

Et nous remontons en débarquant les passagers en ordre inverse.

« Au revoir, à mercredi prochain et bonne semaine ».

Une heure et demie pour faire les courses, papoter autour d'une boisson avec les amis, aller à un RDV médical...

C'est génial et sympathique ! Pas de problème de stationnement.

Vous pouvez en profiter !

C'est 20€ pour l'année (voir en mairie).

Sylvie PAILLART



PLANTATION ONF

Dans le cadre des forts dépérissements de Pin sylvestre sur les versants sud de la forêt domaniale de Montbrison, l'ONF a fait le choix de planter 3000 plants de Cèdre de l'Atlas et Pin noir d'Autriche, grâce à la subvention régionale « 1 million d'arbres ». Cela concerne 16 « poches », toutes présentes sur le territoire communal de Puy Saint André. L'idée est d'apporter des essences plus résilientes face aux sécheresses de plus en plus fréquentes sur nos secteurs. Ces plantations viennent s'ajouter à celles de ces dernières décennies où d'autres essences résineuses et feuillues ont déjà été introduites sur le massif (Aulne, Robinier, Sorbier, Prunier...). Une forêt mélangée est une forêt qui résiste mieux aux perturbations et qui favorise la biodiversité !

L'enjeu des Eaux et Forêts au XIX^{ème} siècle était de boisier ces versants subissant de fortes érosions (Restauration des Terrains de Montagne), celui de l'ONF aujourd'hui est de faire en sorte que ces peuplements perdurent face au réchauffement climatique.

Julien MICHELAS Technicien Forestier Territorial



COUPE AFFOUGÈRE

Au début de l'été, une coupe de bois aura lieu dans la parcelle 2, située dans le Ban en rive droite du torrent de la Couillarde. Une coupe de 200 m³ environ. La qualité estimée par l'ONF des mélèzes sur pied, a décidé le Conseil Municipal à privilégier la mise en vente des billes de qualité, le restant étant destiné à l'affouage.

Nous vous informerons une fois la coupe finie, des cubages pouvant être mis à l'affouage.

AFP

Association Foncière Pastorale

« De l'herbe ».

Certains secteurs loués par l'AFP à un éleveur de Prelles ont été longtemps délaissés.

Buissons, puis arbustes se propagent et occupent l'espace. Les pâturages se réduisent.

Un travail de fort débroussaillage est indispensable pour que les bovins puissent pâturer à nouveau. Cela va être réalisé sous le chemin du Serre.



« A boire..... ».

Aux Partias, pour faciliter l'abreuvement des brebis, en accord avec « la région Sud » et la LPO, 8 abreuvoirs vont être installés, avec une dérivation de la source captée.

Luc CHARDRONNET



COMPOSTAGE ET BROYAGE

Compostage

En 2022, nous avons mis en place le compostage des déchets alimentaires sur le chef-lieu et le Clos du Vas. Nous constatons avec plaisir que l'expérience est concluante.

Aussi, nous pensons poursuivre en installant un composteur à Pierrefeu. Le lieu n'est pas encore déterminé.

Quelques conseils d'utilisation :

- Ne placer dans le bac de compostage que les déchets végétaux provenant de la cuisine : épluchures, peaux de fruits, marc de café, coquilles d'œufs...
- Pas de déchets de viande et fromage.
- Pas de déchets du jardin : tontes de pelouse, mauvaises herbes, taille de rosiers, etc.
- Après votre dépôt, couvrir d'une pelletée de broyat.

Broyage :

L'année dernière, nous avons broyé sur le chef-lieu les tailles provenant des jardins des habitants et des espaces collectifs. Cette opération a été bien accueillie et bien utilisée.

Nous aimerions la renouveler et la mettre en place aussi pour les hameaux du bas.

Pour cela, début juin, les agents municipaux délimiteront une zone de stockage sur le bas du Clos du Vas (sur l'ancienne route, à côté des bacs de compostage) et le broyage sera effectué fin juin.

Pour que tout se passe bien :

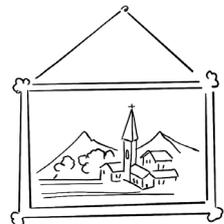
- Ne stockez pas vos branchages avant la mise en place de l'espace défini (ni après le broyage).
- Ne mettez pas les branchages des haies de thuyas et de lauriers, trop feuillus, qui bourrent et bloquent la machine.
- Ne déposez pas vos tontes d'herbe, de foin, de mauvaises herbes.
- Vous pouvez y mettre des branchages d'un diamètre allant jusqu'à 80mm.
- Dans la mesure du possible, nous ferons 2 tas : un pour les feuillus et un pour les conifères.
- Si les consignes ne sont pas respectées, nous ne maintiendrons pas l'opération les années suivantes.

Après le broyage, chacun pourra venir avec sa brouette pour récupérer le broyat, afin de l'étaler sur ses plantations.

Véronique JALADE

COMMISSION

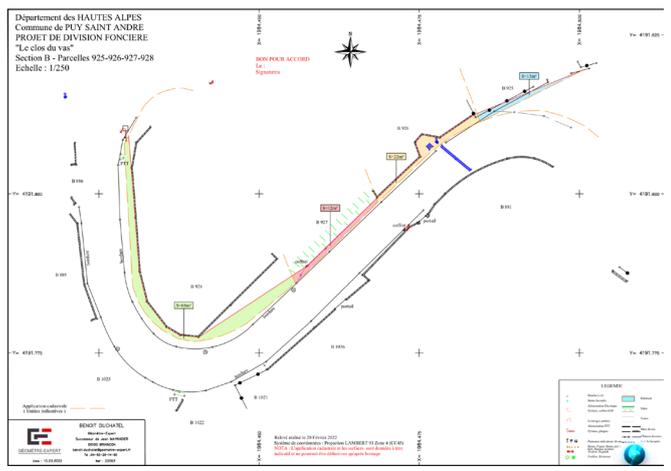
CADRE DE VIE



LA SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS PIÉTONS AU CLOS DU VAS

La démarche de programmation a également confirmé l'absolue nécessité d'engager des travaux d'aménagements piétonniers dans la plupart des hameaux. Se rendre à pied à l'arrêt de bus ou au point de collecte des déchets n'est pas aujourd'hui un exercice serein et notamment dans la partie basse du lotissement. Grâce à la participation de trois propriétaires qui ont accepté de se séparer d'une bande de leur terrain, la commune va pouvoir créer un trottoir 100% piéton dans un des virages où la visibilité est la plus faible. Les acquisitions sont en cours de signature auprès du notaire de la commune. L'aménagement sera réalisé par les agents du service technique de la commune sous la forme d'un terrassement végétalisé, sans imperméabilisation du sol.

Estelle ARNAUD



UN NOUVEAU LIEU DE VIE AU CLOS DU VAS

Issu de la démarche de programmation engagée dès le début du mandat et de la volonté quasi unanime des habitants, l'aménagement de la place centrale du Clos du Vas est lancé. Tous les voyants sont au vert !

Nous avons obtenu 60 % de financement grâce au soutien de la Communauté de Communes du Briançonnais via le FSST (Fonds de Soutien et de Solidarité du Territoire) et de l'Etat avec la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), ainsi que 30% sur l'étude de programmation. Un maître d'œuvre est missionné. Il va suivre le projet jusqu'à sa livraison prévue en fin d'année, en concertation avec les habitants qui le souhaitent.

Estelle ARNAUD

ACTION 02 / RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE DU CLOS DU VAS

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Donner au Clos du Vas un espace public fédérateur
- Participer à la création de lien social entre les habitants
- Retrouver une aire de jeu pour les enfants du Clos du Vas et de Pierrefeu

LA PÉRIODE DE MISE EN PLACE

COURT TERME (< 3 ANS)

LOCALISATION DE L'ACTION

UN NOUVEAU SERVICE D'ALERTE : ILLIWAP PUY SAINT ANDRÉ

Lors de l'exercice PCS (Plan Communal de Sauvegarde) auquel ont participé élus et agents, il s'est avéré que les systèmes d'information de la population sont capitaux en cas de crise ou d'incidents majeurs. Si la collectivité dispose déjà d'un système d'information rapide par mail, sur le web de la commune ou la page Facebook, aucun de ces supports n'est capable d'atteindre 100 % des habitants et résidents de passage. Nous avons donc fait le choix de compléter nos moyens d'information et de doter Puy Saint André d'un système d'alerte sur smartphone avec l'application Illiwap. Elle est gratuite et simple à installer. Pour ne pas encombrer vos téléphones, nous avons fait le choix d'envoyer des notifications seulement pour les alertes concernant les coupures d'eau, les coupures d'électricité, les alertes de la Préfecture, les coupures de voirie ou les incidents majeurs.

Alors n'hésitez pas à **installer Illiwap sur votre téléphone portable**. Elle peut s'avérer bien utile. **Un mode d'emploi est inséré à cette gazette**. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez en faire part à la mairie.

Estelle ARNAUD

LA CABANE DE SACHAS

Nous vous l'avions annoncé dans la Gazette précédente. C'est chose faite aujourd'hui : la **Cabane de Sachas** est désormais intégralement gérée par la commune. Il aura quand même fallu prendre 3 nouvelles délibérations en plus de celles concernant les conventions de mise à disposition par l'ONF (Office National des Forêts) qui en reste le propriétaire. La première, sur la tarification qui a été revue à la hausse, au regard de sa capacité d'accueil, de son confort et de l'entretien qu'elle nécessite. La nuitée passe ainsi à 70€ pour 7 personnes. La seconde porte sur son règlement. Nous avons notamment élargi la période d'ouverture. Et enfin, nous avons signé une convention de mandat avec l'Office de tourisme des Hautes Vallées (OTHV) dont dépend la commune. Cette convention permet de gérer les locations de la cabane par l'intermédiaire de la centrale de réservation de l'OTHV qui encaissera directement les recettes et les reversera à la collectivité une fois par an, déduction faite des frais de gestion. Pour réserver ou vérifier sa disponibilité, rendez-vous sur puy-saint-andre.fr ou destinationhautesvallees.com

Estelle ARNAUD

FAIRE ENSEMBLE



EN NOVEMBRE, 11 S'FAIT SURPRENDRE

Depuis l'année dernière, les communes de Puy Saint André et de Puy Saint Pierre ont décidé de commémorer ensemble l'armistice du 11 Novembre. La cérémonie a lieu alternativement dans chaque commune.

C'est donc à nous qu'il revenait d'organiser la cérémonie en 2022. Pour cela, nous avons contacté l'Association du Souvenir Français et notamment Jacques JALADE qui nous a aidés à mettre la cérémonie en place. Ce dernier nous a même assuré qu'il ferait le nécessaire pour que deux ou trois porte-drapeaux soient présents le jour J.



Arrivés sur place, quelle ne fut pas notre surprise quand nous avons découvert que les porte-drapeaux étaient accompagnés par une vingtaine de soldats, des infirmières et un sonneur, tous en uniforme d'époque avec l'intégralité de leur paquetage et leur armement ! Les yeux pétillants de Jacques nous renseignèrent rapidement sur l'identité de l'auteur de cette surprise et nous l'en remercions chaleureusement. (Étaient présents : Souvenir, sauvegarde et histoire militaire du briançonnais, la gendarmerie nationale, le souvenir français, des représentants du régiment de la neige).

Suite aux discours des maires, la lecture d'un poème par deux enfants nous a permis d'aborder le thème de la guerre sous un aspect moins officiel.

Bertrand POINSONNET



FESTIVAL DE JAZZ

Comme chaque année, le Chef-lieu a participé à l'accueil d'un spectacle du festival de jazz.

Cette fois, il s'agissait de « siestes musicales » ; confortablement installés sur des tapis, dans des coussins et poufs, nous avons pu savourer le concert **MEGAPTERA** de Nicolas Canavaglia qui nous a emmenés, les uns dans le fond des océans et les autres dans l'espace, selon l'imagination de chacun. Tous y ont trouvé leur bonheur.

Véronique JALADE

PLANTATION D'ARBRES

Suite à une journée de formation taille-greffe (20 personnes y ont participé) qui a eu lieu le 16 avril avec l'association "Les Croqueurs de pommes des Alpes latines", deux chantiers sont en cours :

- plantation de **10 nouveaux arbres** (pommiers et poiriers) dans le verger communal du Serre,
- plantation de **10 fruitiers** au Chef-Lieu et à Puy Chalvin parrainés par les habitants.



LES FÊTES DE NOËL



Cette année encore, les fêtes de Noël se sont déroulées sous le signe de la lumière.

Tous, petits et grands se sont retrouvés sur la place de la fontaine de Pierre-Feu, autour du groupe « **Entre Deux** », composé d'Anne-Claire, la conteuse et de Benoît, le guitariste.

Équipés de lumignons et après un premier conte autour de la fontaine, nous avons commencé la déambulation. Après une petite marche rythmée par trois contes, un chant collectif, des devinettes, nous nous sommes tous retrouvés dans la grande salle de la maison de la géologie pour un dernier conte merveilleux et un grand goûter partagé. Les enfants ont reçu le cadeau de la commune et les adultes ont échangé un bon moment de convivialité.

Véronique JALADE

SOLUTIONS MOTS CROISÉS

Horizontalement

1-Plumassières/II-Aiguebelle/III-Nec-DMC-Salò/IV-Hue/AA (Alcooliques Anonymes)
V-Hannibal-WI/VI-Ali/Sisyphé/VII-Lycaon-Soy/VIII-as/in/Sumer
IX-Soulevée/PCI/X-SN/II/Ers/XI-Plus ultra/XII-Ressasse/né

Verticalement

1-Panthalassa/2-Lie-Alison/3-UGC-NIC-PE/
4-Mu/On/Ail/LS (Lydie SALVAYRE)/5-AED/Isone/Us/5-SBM/Bin/Visa
7-Séchas/Elus/8-il/Ulysse/LS (Laura SALAMÉ)/9-Else/Pou/Te/
10-Réa/Whymper/11-Laie/Ecran/12-Stoa/Cris

LES ASSOCIATIONS

LA KIMPINA



En automne, pendant un mois, la Kimpina a accueilli une résidence de douze artistes en création de land'Art.

Puis cet hiver, comme d'habitude, les religieuses sont venues après Noël pour une dizaine de jours.

Elles ont organisé un stage avec un thème précis et participé à la vie religieuse du chef-lieu.

Pour les vacances de février, trois groupes de jeunes se sont succédés, provenant respectivement d'Orléans, de Bretagne et de la région parisienne.

Cet hiver, au total 73 personnes ont profité de la montagne à Puy St André.

Hélène CLÉMENT

LA BIBLIO



Résidence d'auteurs

La Bibliothèque, à l'initiative de la Mairie et en collaboration avec le CTL (Contrat Territoire Local), ainsi que le TDB (Théâtre du Briançonnais), a accueilli deux artistes en résidence dans le Briançonnais : **François BEAUNE**, écrivain et **Jack SOUVANT**, auteur sonore et preneur de son.

Tous deux sont allés à la rencontre des habitants de notre commune et de leurs « histoires vraies ».

Le 10 janvier, une trentaine d'entre nous a participé à une « veillée » dans l'écoute et l'émotion autour d'anecdotes personnelles, tout en partageant plats salés et sucrés.

Le 18 janvier : une dizaine de personnes a participé au laboratoire d'écriture animé par François BEAUNE pour relire et écrire « leur histoire ».

Le 31 mars : grande veillée au TDB pour la restitution du résultat de la collecte d'histoires glanées dans le Briançonnais, avec pour finalité la création d'un livre audio suivi de chroniques dans le Dauphiné Libéré et de podcasts sur les ondes de la RAM 05.

Projets

Avec la Ludothèque de Briançon : 2 après-midi prévus avec malette de jeux et animateur, en juin et septembre.

Quartier d'été : une animation prévue en juillet (plus de détails seront communiqués ultérieurement).

Fête de la Science en Octobre avec pour thème « le sport ».

NB :

Fermeture de la bibliothèque du 16/07 au 20/08.

Venez rejoindre l'équipe des bénévoles, « Nous en avons grand besoin ! »

Couette PROUVÉ

DERNIÈRE MINUTE

Jointe à la Gazette : **une enquête** sur l'avenir de la biblio ; le document est à retourner à la mairie (dans la boîte aux lettres). Merci pour votre participation !

DES NOUVELLES DES FRAIRIES



La Saint André :

le dimanche 27 Novembre 2022, était une belle journée d'échanges et de retrouvailles avec un excellent repas "maison" concocté par Christian, aidé de Cynthia. Nous étions heureux d'y accueillir aussi des jeunes nouveaux habitants du village.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 27 janvier 2023 et nous avons eu la joie d'y accueillir une nouvelle bénévole : Elise.

Le Carnaval a eu lieu « sans pluie » au Clos du Vas et Pierrefeu, le dimanche 19 mars au son de la batucada « sambalaфон » d'Embrun : 18 tambours endiablés ! Nous avons bien brûlé « Mr hiver » et chanté le nouveau Printemps. Les crêpes et surtout les bugnes étaient délicieuses.

NOTEZ BIEN nos prochains rendez-vous avec vous :

- Le **dimanche 11 juin** avec un VIDE-GRENIER au CLOS du VAS (contacter Micheline si vous pouvez venir nous aider : 06 18 36 10 97).

- Le **vendredi 14 juillet** à PIERRE FEU avec four et repas partagé.

- Le **dimanche 30 juillet** à PUY CHALVIN avec four et repas partagé.

- Le **dimanche 17 septembre** la Fête de l'automne au Chef Lieu, place J. Violin avec kermesse et concours de tartes de saison.

- Le **dimanche 26 novembre** la Saint André au Chef-Lieu.

Martine CHARDRONNET





« VOYAGE » EN AQUAPONIE CHEZ THOMAS SPADONI

A PIERRE FEU, chez Thomas SPADONI, on peut admirer un système ingénieux combinant deux modèles d'élevage et de culture : **aquaculture** (élevage de truites arc-en-ciel nourries de granulés bio) et **hydroponie** (culture sur graviers enrichie en matières minérales et organiques grâce aux déjections des poissons, alimentée par un système de circulation de l'eau en circuit fermé).

En Octobre dernier, la serre bioclimatique de 30 m² comportant 15 mètres carrés de doubles vitrages plein sud était terminée ; l'aventure pouvait commencer.

Cet espace comporte 2 zones de culture :

- l'une classique, dans des bacs en bois surélevés, contenant de la terre arrosée par un système de tuyaux micro-poreux où radis, épinards, salades et choux ont trouvé leur place.

- l'autre plus originale, repose sur un modèle de production vertueux, combinant la culture de légumes et un élevage de poissons.

20 truites arc-en-ciel sont logées dans un bassin de 2 m³. L'eau contenant les déjections des poissons et riche en ammoniac toxique pour les truites est épurée en traversant par gravité 2 systèmes de filtres, pour finir sa course dans un ballon réservoir enterré. Elle est ensuite pompée pour être acheminée dans le bac à gravier où sont plantés pour l'instant choux kale, salades, blettes et plants de tomate. Grâce à la magie des bactéries présentes dans ce bac, l'ammoniac est transformé en nitrate indispensable pour la croissance des végétaux.

L'eau subit en quelque sorte une phyto-épuration et rejoint par un système de trop-plein le bassin des truites fonctionnant ainsi en circuit fermé, sans apport d'eau (en dehors des remplissages initiaux des bassins).

Toutes les 45 mn, la pompe est arrêtée par une minuterie, l'eau redescend imitant ainsi une marée, ce qui permet d'oxygéner les racines et contribuer à une bonne croissance des végétaux.

Bien que la température dans la serre ne soit pas descendue cet hiver à moins de 5° sans chauffage, offrant des perspectives de cultures à l'année, Thomas ne vise pas, pour l'instant, l'autonomie alimentaire, mais il est très fier de son installation qui ne va pas manquer de faire des émules dans le village...

<https://www.aquaponie.com>

Suzy GOUDET



KARINE VANDEWALLE



DES GRANDS
ESPACES
AUSTRALIENS
ET CANADIENS AU
VILLAGE DE
PIERRE FEU OU...
COMMENT ENTAMER
UNE RECONVERSION

Karine, dont la famille est originaire de PUY CHALVIN (certains se souviennent d'Alexandre FERRUS, son arrière grand-père, qui, au début des années 80, était le dernier habitant de PUY CHALVIN), s'est installée à PIERRE FEU en 2020, après un parcours qui l'a menée sur plusieurs continents.

Titulaire d'un double master en logistique, elle a été recrutée par RIO TINTO, un groupe minier anglo-australien, exploitant entre autres des mines de fer dans le Nord de l'Australie et dans le Labrador canadien. D'abord nommée à PERTH, au Sud-Ouest de l'Australie, pour gérer les contrats, elle se retrouve ensuite au QUÉBEC, chargée de la logistique et de l'approvisionnement des aciéries, puis enfin à LONDRES, spécialisée dans la vente du minerai de fer.

Dix ans sont passés, trois enfants sont nés et l'épidémie de Covid fait son entrée. Karine, suivie de sa famille choisit de se confiner à PIERRE FEU, où elle poursuit à distance son activité chez RIO TINTO : jonglant avec les fuseaux horaires, le matin elle traite avec l'Asie, à 13 heures avec le Canada, tout en restant connectée en permanence à la Grande Bretagne.

Désireuse de passer à autre chose, elle démissionne en octobre dernier et envisage de reprendre des études axées sur la biodiversité, l'écologie et l'environnement.

Parallèlement, elle s'investit dans le développement d'une toute jeune société THERMO TRAUMA, créée par son voisin Thomas SPADONI, pour commercialiser un plastron chauffant de secours destiné à protéger les accidentés de l'hypothermie.

Comme on le voit, les idées et l'énergie ne manquent pas rue du Four chez Karine VANDEWALLE.

Suzy GOUDET



Retrouvez le texte intégral sur le site www.puysaintandre.fr

Vers 22h mi-mai, munissons-nous d'une lampe rouge (car la lumière blanche est trop éblouissante) et de la carte Nord du ciel et regardons vers le nord.

Repérons la constellation la plus évidente : la **grande ourse**, assez haute à cette heure.

Prolongeons par la pensée ses deux étoiles brillantes **Merak (M)** et **Dubhe (D)** vers le bas de 5 fois leur distance : nous arrivons à l'**étoile polaire** dans la **petite ourse** (dans le cercle rouge), assez peu brillante. Nous avons trouvé le **NORD**.

Descendons plus bas, nous trouvons le **W** caractéristique de **Cassiopee**.

Remontons vers la **grande ourse**. Entre celle-ci et la **petite ourse**, nous trouvons le dragon formé par une chaîne d'étoiles peu brillantes que nous suivons jusqu'à la tête du dragon. Dans la mythologie, le dragon Ladon qui surveillait les pommes d'or du jardin des Hespérides fut tué par Hercule. Sa tête repose aux pieds d'Hercule.

Plus à gauche, se trouve une étoile très brillante **Capella** : la petite chèvre, dans la constellation du cocher. Le cocher, fils du roi Vulcain, selon la légende grecque, fût le premier à atteler 4 chevaux à un chariot.

Au-dessus du cocher, se trouve la chaîne d'étoiles faibles de la constellation du **lynx**.

Encore plus à gauche, plein ouest nous trouvons la belle constellation des **gémeaux** avec **Pollux** à gauche et **Castor** à droite.

Exceptionnellement cette année, nous y trouvons les **planètes Vénus et Mars** !

Encore plus à gauche, se trouve la brillante **Procyon** dans le **petit chien**, elle forme le **TRIANGLE D'HIVER** avec **Bételgeuse** dans **Orion** et **Sirius** dans le **grand chien**.

Plus haut nous trouvons le **cancer**. La déesse Héra lui demanda de tuer Hercule, mais ce dernier l'écrasa. Pour saluer son courage, elle l'envoya dans le ciel.

Revenons au niveau de **Cassiopee** ; en haut à droite on découvre une constellation en forme de petite maison, **Céphée**.

Selon la mythologie il était le roi d'Éthiopie, époux de Cassiopée et père d'Andromède qui fût enchaîné à un rocher, donné en sacrifice au monstre la baleine et fût sauvé par Persée. Tous ces personnages ont leur constellation dans le ciel.

Plus à l'est, se lève la grande croix du **Cygne** et son étoile principale **Deneb (D)**. Deneb avec **Véga** de la lyre et **Altaïr** de l'**aigle** forment le **TRIANGLE DE L'ÉTÉ**. La mythologie nous dit que Zeus se changea en cygne pour séduire la belle **Léda** de Sparte. Encore plus à droite la très brillante **Véga** règne dans la petite constellation de la **Lyre**.

Au-dessus de la **lyre** nous trouvons **Hercule** et son étoile principale **Ras Algethi (RA)** (la tête de l'homme agenouillé en arabe).

Tout cet ensemble d'étoiles tourne autour de l'étoile polaire, dans le sens antihoraire.

Les constellations de gauche vont donc se coucher sous l'horizon et celles de droite vont se lever. Cette rotation s'effectue à raison de 15° par heure.

Retournons-nous à présent et prenons la carte avec vue vers le sud.

Assez haut dans le ciel, le **lion** est splendide avec son étoile principale **Régulus (R)**.

Régulus forme l'astérisme dit **TRIANGLE DES NUITS DE PRINTEMPS** avec **Arcturus** du **bouvier** et **Spica** de la **vierge**.

Au-dessus du **lion**, on devine la peu brillante constellation du **petit lion** et au-dessous celle du **sextant** (le sextant d'Uranie, la muse de l'astronomie).

Encore plus bas, on rencontre l'**hydre femelle**. Dans la mythologie, ce monstre à plusieurs têtes donna du fil à retordre à Hercule : chaque tête coupée en faisait repousser deux. On peut remonter à droite jusqu'à la tête de l'**hydre**, puis suivre à gauche sa longue chaîne d'étoiles jusqu'à la **balance**. Pendant ce trajet, nous passons en dessous de la **coupe** puis du **corbeau**.

Au-dessus du **corbeau**, la grande constellation de la **vierge** abrite une étoile très brillante **Spica (S)** dite l'épi de la vierge.

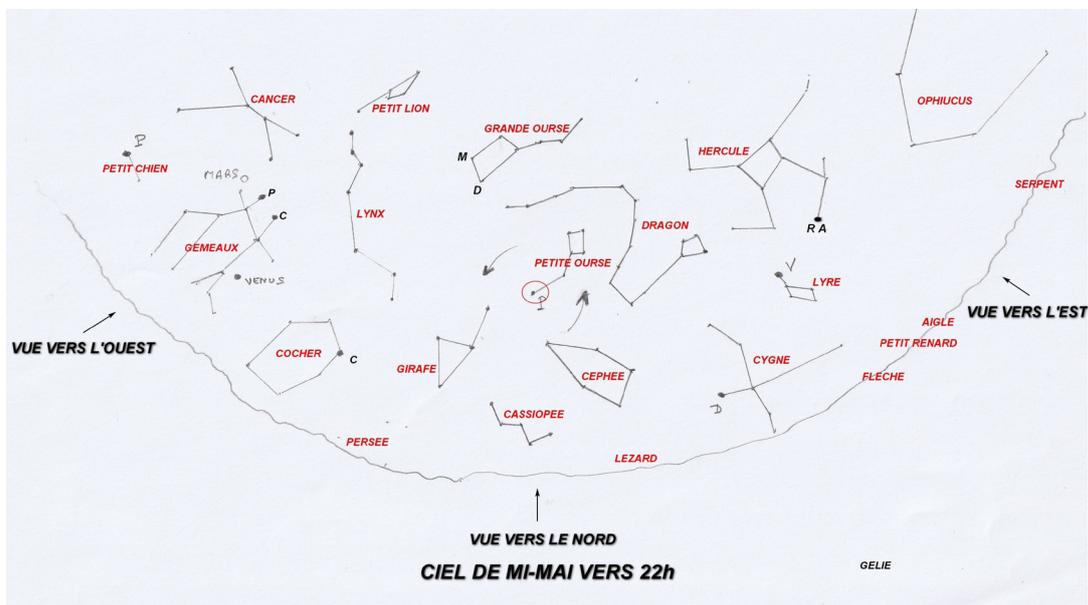
En remontant verticalement, nous trouvons la chevelure de **Bérénice** (mise en offrande par l'épouse de Ptolémée 3 roi d'Égypte). Cette constellation abrite un magnifique amas ouvert, **Melotte 111** très visible dans des jumelles.

Non loin, à gauche **Arcturus** dans le **bouvier** brille de tous ses feux. Cette étoile est une des premières qui s'éclaire dans le ciel au crépuscule. À gauche du **bouvier**, nous trouvons la **couronne boréale** avec sa perle l'étoile **Gemma**.

En dessous se trouve la tête du **serpent**, puis le corps du serpent.

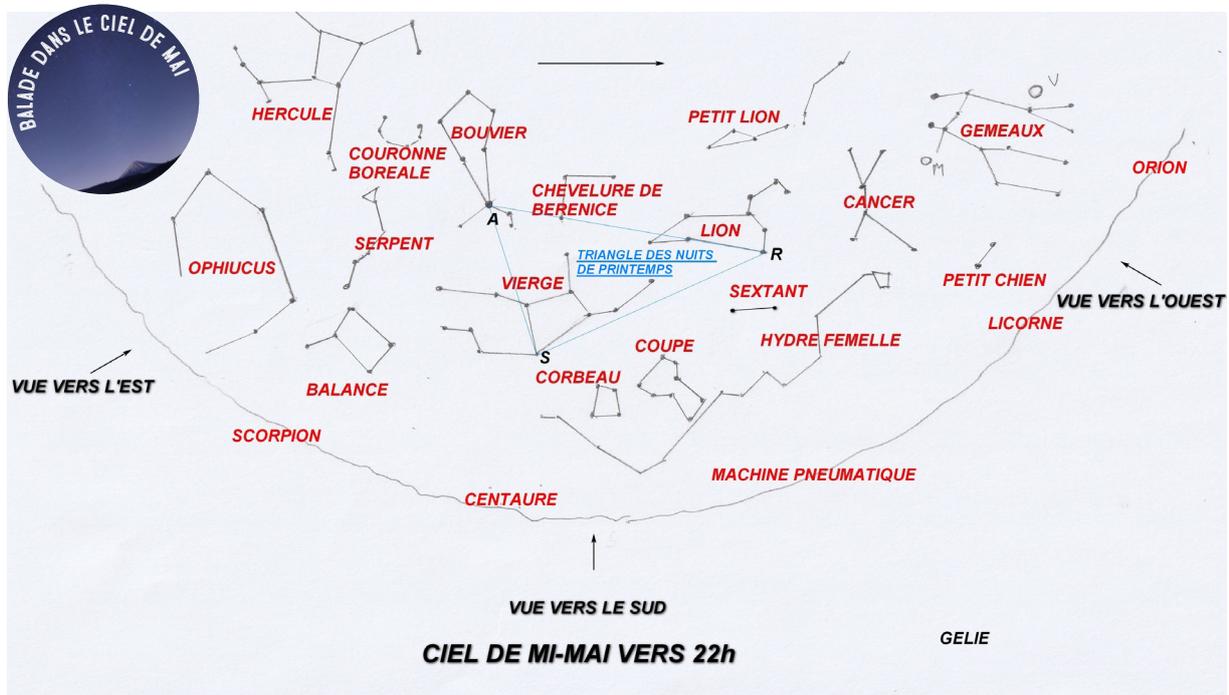
Plus bas, se trouve la constellation de la **balance**. Cette constellation indiquait déjà dans l'antiquité l'équinoxe c'est-à-dire l'égalité, la balance entre le jour et la nuit.

L'ensemble tourne dans le sens horaire à raison de 15° chaque heure. Les constellations de droite se couchent alors que celles de gauche se lèvent.



Gérard ELIE

vue vers le sud
au dos



HISTOIRE

DE PUY SAINT-ANDRÉ

LA KIMPINA...UNE AUTRE HISTOIRE



Lorsqu'on arrive à Puy St André par la route de Briançon, et que l'on regarde vers le clocher, on voit sur la façade du bâtiment qui cache l'église, l'inscription " LA KIMPINA".

Ce bâtiment est l'ancien Presbytère (La Cure), il s'est progressivement dégradé et vers la fin des années 50, n'étant plus habitable, il servait en partie de « débaras » pour la Mairie et occasionnellement d'abri de secours en été.

Au début des années 1960, c'était l'époque où l'on rêvait de vacances, de "ski pour tous" !

Loin de Puy St André, à BIVER, une cité minière créée à la fin du 19ème siècle sur la commune de Gardanne (BdRh) des jeunes ont eu envie de découvrir la montagne, ils faisaient des projets, mais sans moyens financiers ni matériels !

A Biver, dans ce milieu très cosmopolite mais un peu « clos », il y avait des gens venus du Briançonnais. La vie de la cité était rythmée par le travail à la mine et animée par les associations..., il existait depuis longtemps l'Association paroissiale d'éducation populaire Ste Barbe : l'ASB (ces 3 lettres seront inscrites sur la façade du Presbytère durant plusieurs décennies).

Roger était membre de l'ASB, il était né à Puy St Pierre, bombardé et incendié en septembre 1944. Avec sa famille, il avait dû quitter son village pour venir travailler à Biver. Il avait des liens avec monsieur Julien Barnéoud-Rousset, mineur à la mine de la Combarine et maire de Puy St André.

C'est dans leur maison familiale, reconstruite après la guerre, à Puy St Pierre, et avec l'aide de quelques habitants, qu'il a organisé pour une vingtaine de jeunes de l'ASB, le « 1er séjour à la neige » en décembre 1962, une réussite ! Point de départ pour des séjours éducatifs à la montagne...Le début d'une belle aventure collective.

En 1963, la Mairie de Puy St André loue le Presbytère à l'ASB. En contrepartie, l'Association s'engage à faire les travaux de restauration et à supporter les frais, afin que le bâtiment redevienne habitable. Malgré des conditions d'accueil très

spartiates, un "camp neige" est organisé en décembre (grâce aussi à l'accueil chaleureux des habitants du chef-lieu). Plusieurs années de travaux seront nécessaires. Pendant les périodes de congés, des équipes de bénévoles (adultes et ados) vont se succéder, pour mener à bien les différents chantiers. L'hiver, les séjours «neige» vont se poursuivre.

Début 1970, était prévu l'aménagement des combles, afin d'améliorer les conditions d'accueil des groupes. Cela ne pourra se faire : le drame du 5-7 (l'incendie d'une "boîte de nuit" où périrent de nombreux jeunes) aura des conséquences réglementaires très contraignantes pour les Établissements Recevant du Public (ERP) et pour l'ASB, en limitant à 19 le nombre de lits de séjour.

En 1982, la mairie a un nouveau projet pour transformer le presbytère en logements, elle interrompt le bail de location qui avait commencé en 1963 et met un terme à l'aventure de l'ASB. Mais, avec quelques Anciens de PSA et de l'ASB, une autre aventure a déjà commencé plus haut...aux Combes. Aujourd'hui, grâce aux bénévoles du collectif « La Kimpina », l'ancien Presbytère reste un lieu d'accueil.



Lucien AGRESTI

LES ÉCOLES

ACTUALITÉS

L'ÉCOLE DE SAINT BLAISE

Les événements à l'école depuis le début de l'année.

EN OCTOBRE, c'était la « Grande Lessive » à l'école de Saint-Blaise. Cet événement artistique consiste à étendre avec des pinces à linges sur un fil, des œuvres réalisées sur des feuilles A4. La multitude d'œuvres individuelles devient une œuvre collective. Le thème de cette édition était « La couleur des rêves ».

AU MOIS DE NOVEMBRE

Les élèves de l'école ont planté des tulipes au pied des arbres avec l'aide d'Isabelle Chopard, de Robert Chabal et de Marie Honoré.

La classe des CE2-CM1-CM2 a été accueillie au TDB pour une visite découverte. Ils ont pu rencontrer le directeur technique et l'équipe de techniciens qui ont pris le temps de répondre à leurs questions.

AU MOIS DE DÉCEMBRE

Enfants et parents se sont retrouvés à l'école pour participer à des ateliers de Noël : origamis, cartes de vœux, confection de petits sablés et galets peints. Puis tout le monde a partagé un goûter avant de partir en vacances.

EN JANVIER

Les 2 classes ont bénéficié de sorties au TDB.

L'ÉCOLE DU PINET

Cette année, les trois classes ont pour projet la mise en place d'une **chorale intergénérationnelle**, ouverte aux habitants des communes de **Puy St Pierre et Puy St André**.

La sélection des chants a été faite parmi les propositions des élèves du CP au CM2. Une page Internet a été mise en place pour présenter les morceaux et permettre aux volontaires de les travailler. L'accès à cette page est communiquée aux participants, après leur inscription.

Les répétitions collectives ont lieu à l'école, un vendredi sur deux. Les dates sont envoyées aux inscrits (elles peuvent changer en fonction des disponibilités des participants).

Pour tous ceux qui aiment chanter et souhaitent participer à ce beau projet, il est encore temps !

L'inscription se fait par mail :

ecolepinet05@gmail.com

Les CP-CE1 sont allés voir « Le petit cabaret Chagall » et les CE2-CM, « Cairn » et « Dans ma maison de papier, j'ai des poèmes sur le feu ».

EN MARS, les élèves de CE2-CM ont participé à la semaine de la presse. Ils ont appris comment se « fabriquer » l'information en participant à un jeu : Classe Investigation, Alerte au Zoo.

Ils ont enregistré des Podcasts afin d'augmenter le troisième numéro de leur journal « Planète Saint-Blaise » qui sortira au mois d'avril.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Les CP-CE1-CE2 ont pratiqué le patin à glace, la natation et le ski de fond.

Les CM1-CM2 ont commencé par la natation, puis ils ont fait du ski de fond et ils pratiqueront le kayak en fin d'année.

AU MOIS DE MAI, les élèves organiseront un marché des connaissances et les parents sont invités à y participer le 1^{er} juin.

LES PROJETS À VENIR : création d'un potager dans le petit jardin.

Participation à « **Si on chantait** » le **20 juin**, au parc de la Schappe.

Fin juin : voyage scolaire à **Turin** pour les CM et visite de **Mont Dauphin Fort** pour les CP-CE.

Alice ROZAN - Directrice

Des dates seront mises en place sur des fins d'après-midi, toujours en fonction des disponibilités.

La représentation aura lieu le vendredi 16 juin, à 18h.

Voici la liste des chants choisis par les élèves :

« Maman me dit » - Angelina

« Et Bam » - Mentissa

« On t'emmène » - Trois Cafés Gourmands

« Sur ma route » - Black M

« Un peu de rêve » - Claudio Capeo / Vitaa

« Faire le tour du monde » - Les Enfantastiques

« Animaux fragiles » de Zaz et Ycare

ASTRONOMIE QUIZZ N°2

5 QUESTIONS DE DIFFICULTÉ CROISSANTE

- 1 **2 points**
Peut-on vivre sur Mercure comme on vit sur Terre ?

- 2 **3 points**
Qu'est-ce qu'une constellation ?

- 3 **4 points**
Qu'est-ce que le parsec ? Un bouclier thermique ou un taux d'humidité ou une unité de mesure de distance ?

- 4 **5 points**
Qui était Hans Lippershey ?

- 5 **6 points**
Comment nomme-t-on les coordonnées équatoriales d'une étoile ?

Gérard ELIE, habitant du Clos du Vas

BUDGETS 2022 2023

LES POINTS MARQUANTS

Chaque année en mars, le conseil municipal se prononce sur le budget de la collectivité, dresse un bilan de l'année écoulée et dessine la feuille de route de l'année qui arrive. Nous avons fait le choix de vous livrer ici quelques faits marquants.

Un excédent de fonctionnement de 113 000€ malgré de lourdes inquiétudes en cours d'année pour le déneigement, suite au départ d'un agent technique. Engagés dès 2020 dans un accord-cadre avec plusieurs communes de la CCB, nous n'avons pas subi la hausse des prix de l'électricité. Côté investissements, 2022 est marquée par l'acquisition d'un garage technique et les dépenses liées à la création de deux nouveaux appartements. Le budget de fonctionnement de l'eau est de nouveau positif. Nous avons perçu les factures de 2021. L'essentiel des investissements sur le réseau d'eau a porté sur la pose de vannes de sectionnement pour la sectorisation des quartiers et la mise aux normes du réseau d'alimentation en eau potable du chalet de Serre Blanc sur le domaine skiable de Serre Chevalier. Au programme 2023 : la place centrale du Clos du Vas, la poursuite du programme de réfection des voiries, et le démarrage, enfin, des réparations des fuites sur le réseau d'eau, sous réserve d'obtention des subventions. Aucune hausse des taxes communales n'a été votée cette année.

L'intégralité des documents budgétaires est disponible sur le site web de la commune et nous aurons plaisir à vous apporter des précisions sur rendez-vous si vous le souhaitez.

Estelle ARNAUD



L'ÉQUIPE

Des nouvelles têtes dans l'équipe de la réserve !

Anaïs, conservatrice, sera épaulée de 2 nouveaux jeunes en service civique.

Juliette Rolland :

« Originaire de Puy-Saint-André, cela me fait très plaisir de travailler pour la protection de la biodiversité et des milieux naturels de la RNR des Partias. Ce sont des paysages qui m'ont vu grandir et auxquels j'ai une attache toute particulière. J'espère pouvoir apporter ma pierre au devenir de la réserve, participer à son épanouissement et à celui de ses habitants, animaux et végétaux ! »

Louis Ikonmou :

« Passionné et curieux d'écologie et de botanique, je vais, au cours de mes nombreuses missions, prendre part aux actions liées à la gestion et la conservation de la réserve, mais également contribuer à la sensibilisation du public dans cet espace réglementé. C'est avec une grande motivation que j'entends participer à la vie de la réserve des Partias et de l'association dans ce cadre environnemental si captivant. »



ANIMATIONS

Samedi 15 octobre 2022, a eu lieu la Fête de la Science à la Maison de la Géologie. Comme chaque année, la LPO PACA, co-gestionnaire de la RNR des Partias y a participé aux côtés de plusieurs partenaires du réseau NSE (Nature Science Environnement).

Pendant les deux semaines de vacances de février, un stand de sensibilisation a été tenu par différents binômes : salariée, bénévoles, stagiaires et services civiques. L'objectif était de diffuser des informations sur l'impact des sports de nature sur la faune sauvage. Au total, 147 personnes ont été sensibilisées, c'est un peu plus que l'année dernière.

Le samedi 18 mars, s'est déroulée la 25^{ème} Nuit de la chouette en collaboration avec la biblio de Puy Saint André. Pas de chance, pas de chouette entendue mais, plein de connaissances partagées lors de la présentation de Pierre et Anaïs.

SUIVI

Cet automne, s'est déroulé le suivi bisannuel des pins cembro de la réserve. C'est une plantation de 3000 Pins cembro qui a eu lieu en 2018, dans le cadre du programme Nature 2050.

2100 arbres ont survécu, parmi lesquels 39% sont victimes d'altérations variables liées au milieu, telles que casse et sécheresse.



COMITÉ CONSULTATIF

Vendredi 3 février 2023, s'est tenu le comité consultatif annuel de la Réserve. Étaient représentés les différents acteurs et actrices de la Réserve : la région Sud PACA, la commune de Puy Saint André, la LPO, les associations de chasse, pastorale et sportives, un éleveur, les communes adjacentes et la Communauté de Communes du Briançonnais. L'occasion de faire le bilan de l'année 2022 et de présenter les futurs projets et perspectives pour l'année 2023.

CHANTIER

Les anciens wagonnets sous le Rocher Jaune ont été enlevés cet automne. Ils servaient autrefois d'abreuvoirs pour le troupeau de bovins qui pâture sur la réserve en été.

L'équipe de la RNR et des bénévoles sont donc venus les retirer. Ces anciens wagonnets sont conservés par l'équipe en charge du Patrimoine de Puy-Saint-André. Avant l'été 2023, ils seront remplacés par un nouvel abreuvoir.

LE TÉTRAS LYRE

Aidons-les en respectant ces zones de protection l'hiver et en évitant tout dérangement pendant la période de reproduction !



LPO

hautes-alpes@lpo.fr
04 92 21 94 17

MAIRIE DE PUY SAINT ANDRÉ

mairie@puysaintandre.fr
04 92 20 24 26

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter RNR Partias trimestrielle !

Retrouvez les actus, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve

<https://paca.lpo.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias>

Le Tétrastix lyre, également appelé coq de Bruyère, fait partie des galliformes de montagne.

Le mâle ou coq, possède un plumage noir luisant avec des reflets bleutés, ses ailes sont brun-noir avec une barre blanche, le dessous des ailes et de la queue est blanc. La queue se termine en forme de lyre, ce qui lui vaut son nom. Au-dessus de l'œil se trouve une « caroncule » rouge vif (excroissance charnue comme celle qui pend à la base du bec des dindons), très développée au moment des parades. La femelle, ou poule, porte un plumage plus terné brun roussâtre barré de noir, avec du gris sur les flancs et le ventre, sa queue est courte. Le coq pèse en moyenne 1,3 kilos, alors que la poule dépasse rarement les 950 grammes.

C'est une espèce qui affectionne les climats froids et qui recherche des territoires enneigés durant l'hiver. En France, après sa disparition récente des Ardennes, l'espèce n'est plus présente que dans les Alpes, entre 1 400 et 2 300 mètres d'altitude selon les régions.

En hiver, le Tétrastix lyre s'enfonce dans la neige pour éviter le froid. Il peut passer la nuit entière et une bonne partie de la journée dans cet abri (appelé « igloo ») s'il fait mauvais temps, il économise ainsi son énergie. En été et pendant la bonne saison, il dort dans les arbres.

C'est une espèce très sensible au dérangement hivernal et estival. Dans la Réserve naturelle des moyens sont mis en place pour éviter certains dérangements.

Une zone de mise en défens dans la zone d'hivernage est matérialisée par des cordes et fanions. Pour connaître cette zone d'hivernage, l'équipe de la réserve géolocalise les crottières trouvés à la fin de l'hiver. La zone de mise en défens est ainsi définie et permet d'orienter les skieurs de randonnée hors de ces zones.

Le Tétrastix niche au sol à partir de juin. Le hors sentier est donc interdit, de même, les chiens doivent être tenus en laisse pour éviter toute prédation et stress sur les nichées. De plus, certaines zones en forêt sont interdites au pâturage.

En général, dans les Hautes-Alpes, les populations de Tétrastix lyre sont en net déclin. Des comptages sont organisés au printemps, lors des parades, pour estimer le nombre de mâles chanteurs.

Pour participer et en savoir plus :

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider et participer à la vie de la réserve ! (comptages, chantiers nature, etc.) Des affiches sont mises régulièrement au niveau de la mairie pour les actions participatives.

A BIENTÔT SUR LES SENTIERS...

Anais, Juliette et Louis
La mairie et la LPO antenne de Briançon

RÉPONSES AU QUIZZ N°2 page 11

1 - Non.

La première planète du système solaire est très proche du Soleil. Il y fait très chaud au soleil (400°C) environ, le zinc y fond presque ! et très froid la nuit (-170°C environ). Il n'y a pas d'eau et pas d'atmosphère.

2 - C'est un ensemble d'étoiles qui dessine une figure rappelant une entité connue (un héros mythologique, un animal, un objet, etc). Chaque civilisation la nomme différemment. Par exemple la grande ourse, ou grand chariot est nommée les sept étoiles ou bien la louche du nord en Chine.

Pour se repérer dans le ciel, les astronomes ont découpé le ciel en portions portant le nom des 88 constellations officielles. Une étoile peut faire partie d'une constellation sans faire partie de la figure caractéristique de la constellation.

3 - Le parsec (pc) tout comme l'année lumière (al) est une unité de distance.

1 pc = 3,26 al. Ce terme vient de PARallaxe et SEconde.

4 - Il serait le premier qui a inventé la lunette astronomique en 1609, en associant une lentille convergente et une lentille divergente (lunette dite de Galilée).

5 - Une étoile dans le ciel est repérée par ses coordonnées équatoriales qui sont

l'ascension droite et la déclinaison. Elles sont fondamentales pour pointer un objet dans le ciel.

L'ascension droite est nommée alfa et varie de 0 à 24h.

La déclinaison est nommée delta et varie de 0 à 90° et 0 à -90°.

Par exemple Dubhée, l'étoile la plus brillante de la grande ourse a pour coordonnées :

Ascension droite=alfa= 11h03'46'' et Déclinaison=delta=+61°44'57''.

Ce sont ces valeurs qu'il faut indiquer au télescope « goto » pour qu'il pointe cette étoile.



2 NOUVEAUX

APPARTEMENTS COMMUNAUX

Bénéficiant d'un hiver clément quant à la neige, les nombreuses tâches municipales courantes et les impondérables effectués, Greg, aidé de Jérémy, a pu mettre à profit le temps restant, à l'aménagement des deux appartements dans les combles de l'ancienne école du Chef-Lieu.

Avec quel talent !

Début juin, les deux appartements pourront être loués.

Voilà une école bien reconvertie, en souhaitant qu'elle accueille des jeunes couples avec quelques enfants !

Alain PROUVÉ



L'URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

DP 03/2022

Jean-Laurent BARNEOUD-CHAPELIER
Le Clos du Vas

Création d'un abri couvert avec panneaux photovoltaïques en toiture
Refusée le 25/04/2022

DP 05/2022

SILVERSUN Technics pour Thierry et Camille CHOLLET Puy Chalvin
Installation de panneaux solaires
Accordée le 06/04/2022

DP 07/2022

Anne KOLLER Le Clos du Vas
Création d'une ouverture en façade
Accordée le 12/04/2022

DP 08/2022

Laurent FAURE-BRAC Le Clos du Vas
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
Accordée le 12/04/2022

DP 11/2022

Jean-Pierre ROSSI Le Clos du Vas
Ravalement de façade
Classée sans suite le 09/06/2022

DP 13/2022

France ECO LOGIS pour Laurent GUIZELIN
Le Clos du Vas
Construction d'une ombrière photovoltaïque et installation de panneaux solaires en toiture
Refusée le 08/08/2022

DP 19/2022

Alix PRADALET et Bastien COULON
Pierre-Feu
Extension d'une construction
Accordée le 18/10/2022

DP 21/2022

France ECO LOGIS pour Laurent GUIZELIN
Le Clos du Vas
Construction d'une ombrière photovoltaïque et installation de

panneaux solaires en toiture
Accordée le 27/10/2022

DP 22/2022

Laurence et Patrick ARNAUD et Michelle et Olivier JALENQUES Le Clos du Vas
Ravalement des façades et garde-corps, régularisation : construction d'un escalier extérieur
Accordée le 13/02/2023

DP 23/2022

Jean-Luc CHARTON Le Clos du Vas
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
Classée sans suite le 22/12/2022

DP 24/2022

EDF-ENR pour Florian GAILLARD
Le Clos du Vas
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
Accordée le 09/01/2023

DP 25/2022

Jean-Luc CHARTON Le Clos du Vas
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
Accordée le 12/01/2023

DP 01/2023

SCI AGARAT 2 représentée par Guillaume VAN GAVER Le Clos du Vas
Construction d'un abri voiture avec installation de panneaux photovoltaïques
Refusée le 03/02/2023

DP 02/2023

Jacques BARROIS Le Clos du Vas
Pose de panneaux solaires sur toiture
Accordée le 27/02/2023

DP 03/2023

Jean GABORIAU Le Clos du Vas
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
Accordée le 22/03/2023

DP 04/2023

Jean-Louis FLANDIN Le Clos du Vas
Pose de panneaux solaires en toiture
Accordée le 06/04/2023

DP 05/2023

Alain OUDART Le Clos du Vas
Pose de panneaux solaires en toiture
Accordée le 06/04/2023

DP 06/2023

Jean-Laurent BARNEOUD-CHAPELIER Le Clos du Vas
Création d'un abri couvert avec panneaux photovoltaïques en toiture
Refusée le 13/04/2023

DP 07/2023

François et Véronique JALADE
Le Clos du Vas
Modification d'ouvertures sans changement d'usage du garage
Accordée le 20/04/2023

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 02/2022

Alain PROUVE Le Clos du Vas
Extension d'une construction existante, modifications extérieures, réfection de toiture et pose de panneaux photovoltaïques en toiture
Accordé le 18/10/2022

PC 03/2022

Communauté de Communes du Briançonnais représentée par Arnaud MURGIA Le Clos du Vas
Construction d'un bloc sanitaire sur l'aire d'accueil des gens du voyage
Accordé le 25/10/2022

PC 04/2022

Jean-Baptiste CLERC Le Clos du Vas
Construction d'un garage semi-enterré et installation de panneaux solaires thermiques
Refusé le 15/03/2023

CHARLOTTE AUX AMANDES DE BRIGITTE ELIE



Au moins 24h à l'avance.

INGRÉDIENTS

- > 40 boudoirs
- > 250 g de poudre d'amandes
- > 150 g de beurre
- > 15 cl de crème fraîche
- > 2 càs de rhum



PRÉPARATION

- > Dans un saladier, mélanger intimement la poudre d'amandes et le beurre avec une fourchette.
- > Ajouter la crème fraîche et une càs de rhum.
- > Faire bouillir de l'eau et la verser dans une assiette creuse avec une càs de rhum.
- > Tremper rapidement les boudoirs (imbiber sans détremper!) dans l'assiette.
- > Garnir le pourtour du moule à charlotte avec les boudoirs. Dans le fond, mettre une couche de crème fraîche, puis une couche de biscuit, une couche de crème etc en alternant. Rabattre les biscuits qui dépassent, fermer le moule et le mettre au réfrigérateur avec un poids dessus.
- > Penser à sortir le moule une heure avant dégustation.
- > Servir avec une crème anglaise.

LES MOTS CROISÉS

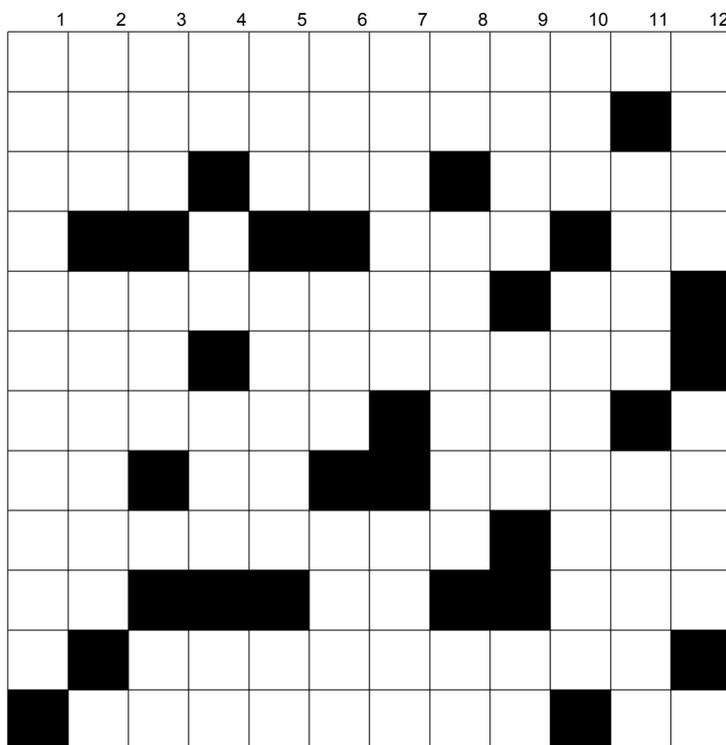
DE SUZY

HORIZONTALEMENT

- I Transformation des plumes
- II En Maurienne : divisée en 1738 puis regroupée en 2019
- III Avec le IX « c'est ce qu'il y a de mieux »/Nous fait remonter la pente/Dernier « baroud » de Mussolini
- IV En avant !/Ne lèvent plus jamais le coude
- V Gran fan d'éléphants/va avec le FI
- VI Nom d'un Baba/Condamné à un labeur absurde
- VII Chien sauvage d'Afrique/Suis espagnol
- VIII Une bonne carte/ «à la mode » dans les seventies/ ancien IRAK
- IX Hissée/Dissous en 1991 en ITALIE
- X Symbole de l'étain/personnel/lentille
- XI Avec le III « c'est ce qu'il y a de mieux » (en 2 mots)
- XII Rumine/venu au monde

VERTICALEMENT

- 1 Mer universelle
- 2 Assemble/Alice anglo saxonne
- 3 Initiales cinématographiques/Dans le SIRET/Parlement Européen
- 4 Continent perdu/indéfini/Henri IV en raffolait/Initiales d'une écrivaine qui nous dit de « ne pas pleurer »
- 5 Dirham à DUBAI/Commune du TESSIN/Devant coutumes
- 6 Société des Bains de Mer/Poubelle anglaise/Permet d'entrer
- 7 Essoras/choisis
- 8 Masculin singulier/sa femme était fidèle et patiente/ Initiales d'une journaliste matinale
- 9 Autre pour les anglo-saxons/toto/Bon pour tracer
- 10 Reçoit le câble/Vainqueur des Ecrins
- 11 Fraie avec le sanglier/dissimule ou protège
- 12 Portique antique/avec « chuchotements » chez BERGMAN



COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE



DE SUZY



“LE SANCTUAIRE”

de Laurine ROUX
Professeure de Lettres
à TALLARD.

Un virus, propagé semble-t-il par les oiseaux, a décimé la plus grande partie de la population. Pour y échapper, une famille s'est réfugiée en montagne, dans un lieu isolé où elle vit en autarcie et qu'elle nomme « le Sanctuaire ».

Le père, particulièrement violent et imprévisible, a initié ses deux filles à la chasse, pendant que lui, muni d'un lance flamme, s'emploie à décimer tout animal pourvu de plumes et redescend parfois dans la vallée pour voler dans les maisons abandonnées de quoi améliorer le quotidien. Pendant l'une de ses absences, GEMMA la benjamine transgresse les limites du « sanctuaire » et rencontre un vieil ermite qui vit dans une grotte entouré de rapaces. C'est surtout un aigle qui fascine la petite fille et lui fait prendre conscience que le danger ne vient peut être pas des oiseaux...

Un court roman saisissant qui fait resurgir en nous les images de la pandémie récente et qui brosse le portrait d'une famille à la fois protégée par la nature, traumatisée par l'épidémie et nostalgique d'un passé perdu à jamais.

Livre disponible à la bibliothèque municipale ouverte les lundis et mercredis après-midi de 17h à 18h30.

DES CONSEILS MUNICIPAUX

EXTRAITS DES DERNIÈRES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATIF

- › La salle du conseil municipal est transférée de la salle des associations, coûteuse en électricité, à la salle de réunion de la Mairie.
- › Mme Estelle ARNAUD est désignée correspondant incendie et secours.
- › Reconduction des visites guidées du patrimoine pour le premier semestre 2023.
- › Convention tripartite entre la SAFER, la Commune de Briançon et la commune de Puy Saint André pour le projet d'aménagement d'une voie verte entre Prelles et Briançon.
- › Mise en place de tarifs d'occupation du domaine public sur la commune et de prestations des services communaux en cas de mutualisation avec d'autres collectivités.
- › Signature d'un nouveau marché d'assurance dans le cadre d'un groupement avec la CCB (Communauté de Communes du Briançonnais).
- › Mise en place et abonnement d'ILLIWAP, application mobile citoyenne d'alertes, d'informations et de participation citoyenne.
- › Renouvellement du contrat de prestation juridique annuelle avec Maître ROUANET.
- › Acquisition logiciel gestion et archivage du courrier avec le Sictiam

TRAVAUX

- › 1^{ère} tranche de travaux d'entretien de sentiers sur le Ravin des merles, dépôt d'une demande de subvention auprès de la CCB au titre du FSSTC.
- › Entretien de sentiers avec le CPIE.
- › Commande de barrières de sécurité à Pierre Feu, impasse des peupliers, subventionnée par le Département au titre des amendes de police.
- › Remplacement des roulements des cloches de l'église du Chef-Lieu, subventionné par le Département.
- › Mission de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la place centrale du Clos du Vas, dossier qui a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et de la CCB via le FSST (Voir article dans cette gazette).
- › Consultation pour travaux de voirie rue des Tenailles.
- › Demande de subventions pour la mise à jour du schéma directeur d'eau et d'incendie.
- › Demande de subvention pour la mise en place d'un traitement UV au Restaurant de Serre Blanc.

CABANE DE SACHAS

- › Fixation du tarif de la location à 70€ la nuitée, hors taxe de séjour.
- › Adoption du règlement intérieur.
- › Signature d'une convention de mandat entre la commune de Puy Saint André et l'Office du Tourisme des Hautes Vallées pour l'encaissement des recettes.

FONCIER

- › Échange de parcelles à Puy Chalvin entre FAURE-GEORS Pierre parcelle C193 et la COMMUNE parcelle C198.
- › Acquisition amiable de terrains en vue de la création d'un trottoir au Clos du Vas pour 2 040€.

GESTION DES FORÊTS

- › Travaux de dépressage parcelle 18 et 19.
- › Coupe de bois, vente en bois façonné et en bois d'énergie.

DIVERS

- › Adhésion 2023 à : l'association Communes Forestières, la Fondation patrimoine, l'ADIL 05, le Fonds de solidarité pour le logement.
- › Pierre SENNERY est désigné représentant titulaire au sein du collège éclairage public du territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05, Estelle ARNAUD est suppléante.
- › L'Association des Silennes est désignée interlocuteur juridique pour leur candidature au projet d'habitat participatif de Puy Chalvin. Le conseil municipal a créé une commission AD HOC, et mis à jour le cahier des charges de l'appel à projet.
- › Comme chaque année, la commune renouvelle sa participation financière aux frais de cantine, indexée sur les ressources des familles, ainsi que son aide forfaitaire pour la cantine scolaire de la maternelle au CM2, en vue d'une tarification uniforme entre les enfants scolarisés à l'école du Pinet et ceux scolarisés à Briançon.
- › Signature d'une convention relative à la transmission des données de l'état civil avec l'INSEE.

INTERCOMMUNALITÉ

- › Signature de la convention territoriale globale qui vise à mettre les ressources au service d'un projet de territoire, afin de délivrer une offre de service complète, innovante et de qualité aux familles avec les 13 communes du territoire.
- › Vote des tarifs des forfaits de ski, du coût de la prestation et de facturation pour les secours sur pistes, avec 2 avenants modifiant un lieu de prise en charge et la situation juridique d'une société d'ambulance.
- › Reconduction des conventions scolaires et périscolaires entre la commune de Puy Saint André et Puy Saint Pierre.

PERSONNEL COMMUNAL

- › Reconduction de la convention de mise à disposition de personnel par le Service Intérim Collectivité (SIC).
- › Création d'un poste de rédacteur principal 2e classe.
- › Adhésion à l'association du personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais.
- › Délibération autorisant le recours à des vacataires.
- › Signature d'une convention de prestation de formation entre le SDIS et la commune pour la formation prévention et secours civiques de niveau 1 PSC1.
- › Formation équipier de 1^{ère} intervention incendie assurée par le SDIS.

L'intégralité des délibérations est publiée sur

www.puysaintandre.fr



DERNIÈRE MINUTE

VENDREDI 2 JUIN : rencontre avec Éric Locicero sur le thème :
« Comment économiser l'eau au potager ? »
Infos supplémentaires à venir par affiches.